

ÉVOLUTION DES POPULATIONS DU MOINEAU FRIQUET *Passer montanus* EN BRETAGNE

Julien Garin

Le moineau friquet se distingue de son proche cousin le moineau domestique *Passer domesticus* par sa calotte brun chocolat et ses joues blanches ornées d'une « virgule » noire. Sa silhouette est aussi plus svelte et il n'existe pas de dimorphisme sexuel. Sa taille est de 12,5 à 14 cm pour une envergure de 22 cm et son poids moyen est de 23 grammes. Il peut atteindre l'âge de 10 à 12 ans.

Le régime alimentaire du moineau friquet est principalement composé d'insectes de petite taille, même pour les adultes. Les graminées (surtout sauvages) sont plutôt consommées en hiver.

C'est un passereau cavernicole. Chaque année, d'avril à août, la femelle dépose 2 voire 3 pontes de 4 à 6 œufs qui sont couvés 12 à 14 jours. L'envol des juvéniles survient

après 15 à 18 jours. Le regroupement en colonies est fréquent si les cavités disponibles le permettent.

Le moineau friquet est, dans nos régions, beaucoup plus campagnard que le moineau domestique : on le trouve généralement dans les corps de fermes assez isolés, riches en vieux bâtiments et où les cavités sont nombreuses. La présence de surfaces de prairies non fauchées (assurant la présence de graminées sauvages tout au long de l'année) semble être un élément favorable. L'espèce est cependant relativement peu exigeante et est présente dans des zones où les habitats varient grandement (culture intensive, bocage préservé, bordure de marais, etc...) et les éléments déterminant sa présence ou non restent difficiles à cerner...

Sa très vaste aire de répartition s'étend de l'Europe occidentale au Japon et à l'île de Java en Indonésie. Une frange de la population est migratrice au nord du 60ème parallèle (de l'est de la Finlande aux rives de la mer d'Okhotsk en Russie orientale).

Sa population est estimée entre 25 et 50 millions de couples en Europe occidentale et entre 500 000 et 1 million de couples en France. Ces populations sont très inégalement réparties tant au niveau national, régional que local : par endroits très commun dans l'est et le sud du pays, le friquet est nettement plus rare et localisé dans un grand quart nord-ouest. Le moineau friquet peut présenter cette disparité de densité au sein d'un même département, voire d'une commune.

Les populations d'Europe de l'ouest notamment sont sujettes à des

mouvements d'ampleur et de distance variables encore peu connues, les données de baguage étant rares. L'espèce est globalement en déclin en France depuis les années 1970.

RÉPARTITION EN BRETAGNE

Selon les atlas 1970-1975 et 1980-1985, la répartition de l'espèce subit peu de changements avant 1990 : l'espèce est présente sur quelques localités côtières du Finistère et du nord des Côtes-d'Armor. À l'est d'une ligne Concarneau-Paimpol, le Moineau friquet est probablement présent dans une majorité de localités mais l'Ille-et-Vilaine est nettement plus densément peuplée que les Côtes-d'Armor ou le Morbihan.



Carte 1 : répartition en Bretagne (avant 1990)

En 1995, le moineau friquet a déjà disparu de l'intégralité du Finistère et de presque toutes les Côtes-d'Armor (à l'exception de quelques localités de la bordure Sud-Est). Le Morbihan voit l'aire de répartition de l'espèce se

réduire à un grand quart nord-est (et 1 couple est encore noté dans la région de Lorient). En Ile-et-Vilaine, l'aire de répartition supposée couvre encore l'intégralité du département, mais les zones « lacunaires » s'agrandissent...



Carte 2 : répartition en Bretagne (1995)

En l'an 2000, le nombre de localités connues dans les Côtes-d'Armor tombe à seulement 5 (pour probablement moins de 12 couples). Dans le Morbihan l'aire de répartition se fractionne, surtout à l'ouest et se réduit globalement. En Ile-et-Vilaine, l'espèce est de moins en moins notée

au nord (à l'exception des 2 localités entre Rance et Baie du Mont-Saint-Michel) comme dans la moitié sud-ouest (sauf sur quelques localités le long de la Vilaine et aval de Guipry). Le Moineau friquet n'est plus noté dans l'agglomération rennaise.



Carte 3 : répartition en Bretagne (2000)

En 2005 le moineau friquet ne niche plus que dans 3 communes des Côtes-d'Armor (4 ou 5 couples) et dans 8 localités du Morbihan (pour probablement moins de 10 couples). Ces populations ne sont clairement plus en contact avec l'aire de

répartition globale de l'espèce. En Ille-et-Vilaine la quasi-absence de la moitié sud-ouest se confirme et l'espèce n'est vraisemblablement plus présente en continu que dans un triangle Châtillon-en-Vendelais-Bécherel-Antrain.



Carte 4 : répartition en Bretagne (2005)

En 2010, L'espèce n'est plus connue que dans 1 seule localité dans les Côtes-d'Armor comme dans le Morbihan ! Sa nidification n'y est probablement plus effective. En Ille-et-Vilaine, en dehors d'une bande de

70 x 30 kilomètres sur la bordure Est du département, on ne trouve plus que des micro-populations (7 localités dont 3 sur la commune de Pleumeleuc, à l'ouest de Rennes, où au moins 6-8 couples nichent encore).



Carte 5 : répartition en Bretagne (2010)

En cette année 2015, selon toute vraisemblance, le moineau friquet vient de disparaître des Côtes-d'Armor (l'unique chanteur du bourg de Cambout n'ayant pas été retrouvé malgré des recherches ciblées ce printemps). Dans le Morbihan, un unique oiseau est détecté sur la commune de Pluméliau en avril 2015,

sans preuve de reproduction. En Ille-et-Vilaine, 1 seul site est encore occupé sur la commune de Pleumeleuc. Les derniers bastions sont désormais tous en Pays de Fougères et de Vitré. La population bretonne actuelle ne compte probablement plus qu'entre 25 et 50 couples !



Carte 6 : répartition en Bretagne (2015)

CAUSES DU DÉCLIN

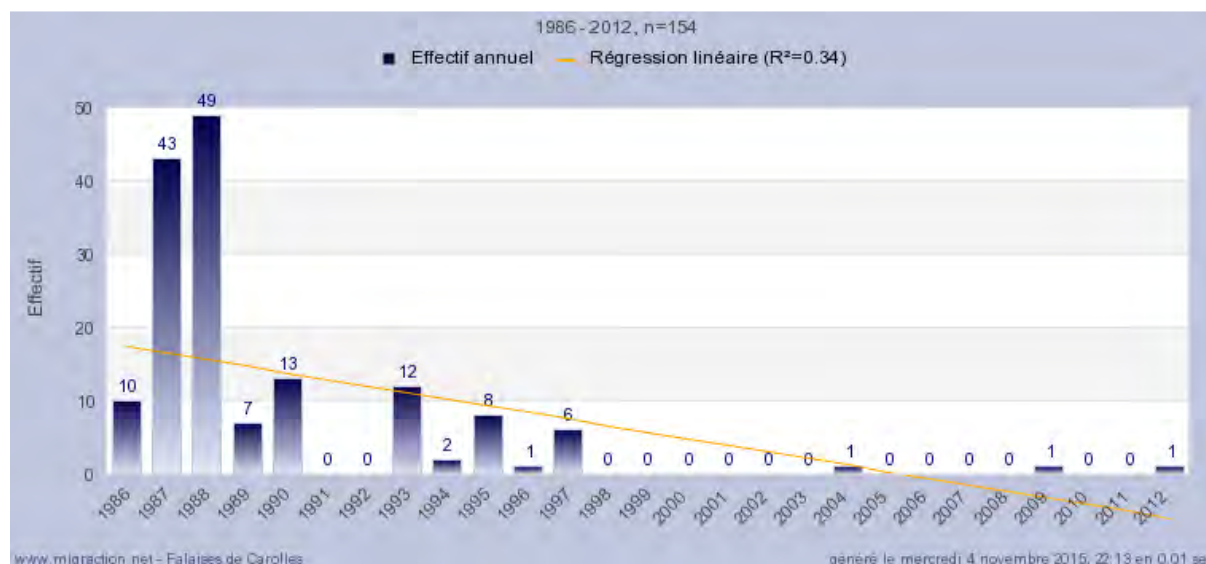
Parmi les causes de déclin généralement évoquées, les insecticides et la modification du paysage agricole (remembrement, rénovation du bâti et abattage des arbres creux) semblent avoir été à l'origine de l'érosion des populations dans les années 70 et auparavant. D'autres facteurs comme les poteaux métalliques creux, la concurrence avec d'autres espèces cavernicoles ou encore la méconnaissance due au moindre intérêt des ornithologues bretons pour le moineau friquet (et

donc l'absence de mesures de protection) ont encore aggravé la situation sur cette période. Mais la régression géographique depuis 1990 ne peut s'expliquer uniquement par ces phénomènes...

Le déclin plus récent, qui a vu l'espèce régresser vers l'est à travers la Bretagne depuis 1990, trouve probablement aussi une partie de son explication dans l'arrêt du recrutement des effectifs issus des populations migratrices hivernantes : En effet, comme le montre ce graphique tiré du site migration.net (mission migration

GON), sur les falaises de Carolles/50, alors que l'on notait encore plusieurs dizaines de moineaux friquets migrants en automne vers la fin des années 1980, il n'en est plus compté

qu'à peine une dizaine dans les années 1990, puis presque plus aucun depuis 2000. Cependant, les chiffres notés sur ce site reste faibles et peu significatifs...



Graphique 1 : suivi de la migration falaises de Carolles (50)

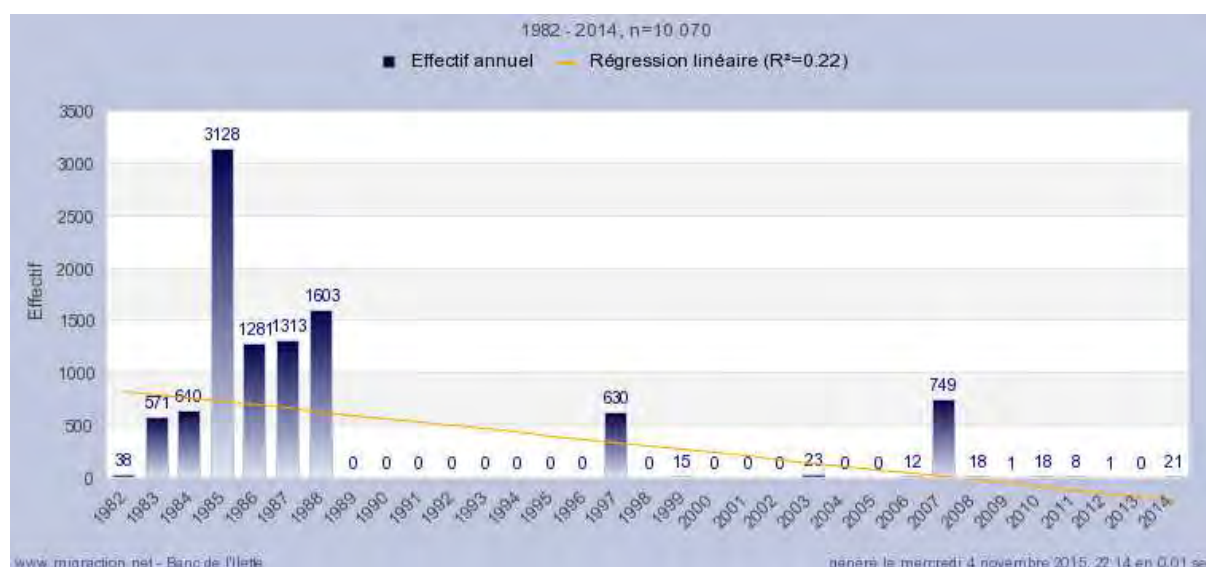
Cette influence probable de l'apport des effectifs de migrateurs automnaux sur les populations locales et sédentaires de Bretagne (et plus généralement du grand ouest français) apparaît plus nettement sur les chiffres issus du suivi de la migration au Banc de l'Îlette (80) : avant 1988 plusieurs centaines, voire milliers, de moineaux friquets y étaient notés chaque automne. Jusqu'à plus de 10000 en quelques jours furent notés en octobre 1967 (dans les années 1950, c'est également au cours de tels mouvements importants que les îles britanniques furent colonisées par l'espèce et elles connaissent depuis

1970 un déclin encore plus marqué qu'en Bretagne, à l'exception de l'Irlande où le moineau friquet s'est maintenu).

Depuis 1989, la migration de l'espèce sur ce site des côtes de la Manche s'est donc clairement estompée passant à seulement une vingtaine d'oiseaux entre 1999 et 2014, exception faite de fluctuations aléatoires en 1997 et 2007 concernant quelques centaines de migrateurs seulement (les années sans effectif de 1989 à 1997 correspondent non pas à un passage nul mais à une absence de comptage).

La régression linéaire observée sur cette période parait correspondre chronologiquement au recul brutal

des populations récemment constaté en Bretagne et pourrait en grande partie l'expliquer.



Graphique 2 : suivi de la migration banc de l'Îlette (80)



Photo 1 : couple de moineaux friquets (Pleumeleuc - Ille et Vilaine, avril 2014). J. Garin

CONSERVATION

Parmi les mesures de protection qui pourraient peut-être permettre

d'assurer à moyen ou long terme une pérennité des populations de moineau friquet en Bretagne on peut citer :

- la pose de nichoirs (dont l'espèce s'accommode bien) à proximité des rares colonies existantes. Certaines de ces petites colonies en pays de Fougères ne semblent d'ailleurs se maintenir que grâce à une série de nichoirs posés il y a de nombreuses années...
- Dans ces zones, la restauration et le maintien de l'habitat de prédilection de l'espèce en Bretagne (vieux vergers avec parcelles de prairies non fauchées riches en insectes et graminées sauvages).
- Une étude ciblée de l'espèce et de ses besoins en termes d'habitat dans le contexte local pourrait également assurer le maintien de nos derniers moineaux friquets.

pourrait malheureusement s'avérer tout de même infructueuse : le faible nombre de couples nicheurs restant dans le noyau de population « Pays de Fougères/Sud-manche /Nord Mayenne », condamne ces micro-colonies (généralement moins de 10 couples) à subir une forte consanguinité. Le moineau friquet semble donc être destiné à disparaître de Bretagne au cours des 10 ou 15 prochaines années....

Cependant, la tendance de l'espèce à des invasions irrégulières pourrait permettre, dans ce laps de temps, une recolonisation de la région par des oiseaux issus des populations florissantes de l'est de du nord de l'Europe.

Une connaissance plus approfondie des populations restantes de moineau friquet en Bretagne, voire la recherche de petites colonies inconnues (dans le nord Morbihan ou la moitié est de L'Ille-et-Vilaine, par exemple) pourrait aussi offrir un « sursis » à ce passereau devenu l'un des plus rares de Bretagne...

CONCLUSION

Même l'application de mesures de protection adaptées à l'espèce

Julien GARIN
13, Rue de la Rimaudière
35590 La Chapelle-Thouarault
garin.julien@yahoo.fr